

Péréquation et facture sociale

	2011	2012	2013
	(dcpt final)	(acompte)	(acompte)
1. Eléments de base pour les calculations			
Valeur du point communal pris comme base par l'Etat	288'208	234'660	286'600
Nombre d'habitants	4'999	4'954	4'999
Valeur du point communal / habitant	57.65	47.37	57.33
Valeur moyen du point d'impôt communal vaudois / habitant	42.71	43.08	42.57
En % de la moyenne (écrêtage si > 120%)	134.99%	109.95%	134.68%
Valeur du point communal écrêté	275'873	234'660	277'227
Nbre de points d'alimentation à la péréquation directe	18.69	19.00	18.99
Nbre de points réforme policière	---	1.37	1.47
Recettes conjoncturelles (droits de mut., GI, successions)	1'894'325	2'220'835	1'894'324
Recettes conjoncturelles (frontaliers)	16'923	15'063	16'923
Nbre de points d'alimentation au solde de la factures sociale	12.75	13.10	15.09
Nbre de points pour rattrapage insuffisance bascule 2011 pour FS	---	---	0.3645
Valeur du point communal selon budget	---	263'820	272'783
Recettes conjoncturelles (droits de mut., GI, successions) selon budget	---	1'352'000	1'520'000
Recettes conjoncturelles (frontaliers) selon budget	---	18'000	18'000
2. Participation au fonds de péréquation			
Alimentation à la péréquation directe	5'156'455	4'459'604	5'264'054
Participation du fonds de péréquation (couche population et solidarité)	-968'997	-1'777'000	-1'799'500
Dépenses thématiques	-458'744	-656'983	-306'826
Réforme policière	0	321'933	407'040
Participation nette au fonds de péréquation	3'728'714	2'347'554	3'564'768
Variation en CHF		-1'381'160	1'217'214
Variation en %		-37.04%	51.85%
3. Participation à la facture sociale			
- Droits de mutation, part. aux GI, successions : 50%	947'162	1'110'418	947'162
- Impôt sur les frontaliers : 30%	5'077	4'519	5'077
Prélèvement sur les recettes conjoncturelles	952'239	1'114'936	952'239
Ecrêtage de la capacité financière pour les communes > 120%	739'393	0	581'150
Païement du solde de la FS en points d'impôt	3'516'658	3'074'398	4'182'080
Rattrapage suite à la bascule d'impôt 2011	0	0	101'054
Participation totale à la facture sociale	5'208'290	4'189'334	5'816'523
Variation en CHF		-1'018'956	1'627'189
Variation en %		-19.56%	38.84%
4. Total des charges cantonales			
Total péréquation et facture sociale	8'937'004	6'536'888	9'381'291
Acomptes facturés 2011	7'418'374		
Solde 2011 à payer suite au décompte final	1'518'630		
Variation en CHF		-2'400'116	2'844'403
Variation en %		-26.86%	43.51%
5. Evolution de la facture sociale à charge des communes			
Montant à charge des communes en mios de CHF	556.01	577.37	620.00
Rattrapage suite à la bascule d'impôt 2011 en mios de CHF	0.00	0.00	10.84
Total de la facture sociale à charge des communes en mios de CHF	556.01	577.37	630.84
Variation en mios de CHF		21.36	53.47
Variation en %		3.84%	9.26%

6. Remarques

Les chiffres 2011 correspondent au consolidé des 5 anciennes communes.

Par rapport aux acomptes 2011, le décompte final de la facture sociale 2011 à charge des communes est plus élevé de 4.53% (24.12 mios). La raison principale étant un dépassement budgétaire important au niveau du revenu d'insertion (RI) et de la participation cantonale à l'assurance chômage (AC).

2011 = chiffres définitifs, basés sur le décompte final reçu début septembre 2012.

2012 et 2013 = chiffres provisoires correspondants aux demandes d'acomptes du canton.

2012 et 2013 ne tiennent pas compte des éventuels correctifs comptables portés dans les budgets.

Le montant de 620 mios de facture sociale à charge des communes 2013 tient compte des 10.524 mios (0.37 point d'impôt) intégrés de façon pérenne à la part des communes suite à la bascule insuffisante en 2011 (laquelle aurait dû être de 6.37 et non de 6 points d'impôt des communes au canton).